

Avis de constitution

SOCIETE « MIRACLE TRANSFERT »

Siège ABIDJAN KOUMASSI-PRODOMO, NON LOIN DE  
LA PHARMACIE SOPIM, LOT 301, ILOT 145, SECTION EN,  
PARCELLE 5, ADRESSE POSTALE: 11 BPM 785 ABIDJAN 11,  
Lot 301, Ilot 145

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/12/2025 , et enregistrés au CEPICI le 05/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MIRACLE TRANSFERT »

Objet :

- Transferts d'argent;
- Restaurations;
- Fournitures de bureaux;
- Ventes de vêtements, mèches et accessoires de beauté;
- Evènementiel

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI-PRODOMO, NON LOIN DE LA PHARMACIE SOPIM, LOT 301, ILOT 145, SECTION EN, PARCELLE 5, ADRESSE POSTALE: 11 BPM 785 ABIDJAN 11, Lot 301, Ilot 145

Dirigeant(s) Mlle DA CYNTHIA RAISSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13747 du 18/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80273/GTCA/RC/2025 du 18/12/2025

